



Voisin porte plainte demande de demolir

Par **nalex 35**, le **25/02/2011** à **18:30**

Bonjour, je suis a la recherche de reponses mon voisins a porter plainte contre moi sans raison vraiment valable en fevrier 2011 aupres de ma mairie mr le voisin insatisfait des démarches entrepris vers l'architecte conseil porte plainte ensuite a la gendarmerie j'ai construit il y a maintenant des années un abri pour ma volaille et mes lapins cette construction de base a au moins 20 ans je décide d'agrandir pour avoir de la place mon voisin porte plainte contre moi et les gendarmes me contacte je suis convoquer a la gendarmerie j'avais jusqu'au mois de septembre 2011 pour faire les changements et demolir si besoin pour mon reconstruire je suis constamment contacte et vister par ces gendarmes pour l'avancer des travaux j'ai 67 ans ils ont pris mes empreintes et mon prit en photos comme une vulgaire personne comme ci je revendait de la drogue ou meme pire je ne sais plus comment me sortir de cette situation je ne sais pas vers qui me tourner et qu'elle démarche je doit faire rnrndernier petit point mon voisin a des cameras qui donne sur mon terrain et sur les personnes qui passe dans mon chemin pour me rendre visite n'est ce que je peux porter plainte rnrnmerci

Par **mimi493**, le **25/02/2011** à **22:28**

[citation]Je ne sais plus comment me sortir de cette situation [/citation]rnrnDémolissez votre construction illégale